Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue

française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 37 (1991)

Heft: 24-25

Rubrik: Droit de paroles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DROIT DE PAROLES

Je crois que je vais l'encadrer.

re ne peux vous décrire la joie avec laquelle je reçois le Messager, surtout le numéro du mois de novembre. Ne pensez pas que c'est seulement à cause de la publication de l'article sur Bahrein, non! La première réaction, en voyant mon tas de courrier, fut de tirer l'enveloppe transparente (formidable idée de relations publiques) qui étalait la sensationnelle photo de votre couverture. Je n'ai qu'un mot pour ce chef-d'oeuvre : féerique ! Je crois que je vais l'encadrer... Chacun de vos numéros est supérieur au précédent. Félicitations! J'ai adoré votre interview, cela me donne l'envie de visiter cet atelier des artistes. La revue de presse et les nouvelles fédérales nous mettent à jour de la situation au pays. Cela se sent que tout votre monde travaille dur. Heureusement pour nous tous, que vos efforts portent leurs fruits (bien appétissants). Je crois que c'est la première fois que je lis une revue de A à Z. (...).66

Claire Oeschlin.

Nos abonnés sont formidables !

A tous ceux qui ont répondu (et ils sont nombreux) au questionnaire, la rédaction du Messager Suisse adresse ses remerciements : les réponses vont nous aider à améliorer la qualité de votre journal.

L'analyse des réponses ainsi que la liste des gagnants paraîtront dans le prochain numéro du "Messager Suisse".

"Le cirque" de C.F.Ramuz

Il existait une émission radiophonique "la parole est à vous". Elle est au lecteur également. A ce lecteur du Groupe des Jeunes Suisses d'Île de France, élève de terminale, qui nous écrit ses impressions après avoir assisté à une représentation théâtrale au Centre Culturel Suisse.

Bienheureux ceux qui vinrent au Centre Culturel Suisse y regarder l'interprétation théâtrale de la nouvelle ramuzienne "Le cirque" réalisée par Armand Ablanalp. Ils purent y découvrir un Ablanalp jouant d'une manière magistrale à travers une diction grave rendant ainsi fidèlement toute la profondeur du thème abordé dans "Le cirque". En effet, dans cette oeuvre, Ramuz nous expose un problème essentiel : la condition humaine. Une fois n'est pas coutume, cette nouvelle méconnue à tort, un attrait philosophique. Habitué à chanter son terroir vaudois, Ramuz sut également évoquer les valeurs élémentaires de la vie. "Le cirque" sort donc apparemment du lot par son originalité thématique qui pourrait trouver son explication dans le contexte historique de la période de l'entre deux guerres (1918-1939) pendant laquelle la nouvelle fut écrite puis remaniée plusieurs fois. Porté aux plus graves réflexions par la menace d'une seconde guerre mondiale, le romancier se mua en philosophe. Ce philosophe conjecturel sortit avec succès de son entreprise hardie dont l'objectif était de faire prendre conscience à l'homme de son état. La foule nous est présentée comme un ensemble d'individus "posés les uns à côté des autres". Ces individus malgré leur rassemblement sont seuls avec eux mêmes, seuls avec la mort. Quant à la vie, elle nous est montrée sous un jour pessimiste et avec une certaine fatalité : "une seule chose est sûre, c'est qu'on est tout seul pour vivre, c'est qu'on est tout seul pour mourir". L'existence semble absurde car étant trop monotone et vide de sens. Les hommes errent et sont en quête, mais ils ne savent pas de quoi. L'homme sans cesse se trouve confronté au problème de la mort car il porte en lui la trace de l'humaine condition : son corps. Il est nécessaire de n'effectuer aucun commerce avec le corps pour approcher la connaissance, la plénitude. Dans "Le cirque": Miss Anabella se transfigure, elle change ce qu'elle a de mortel, la chair, en un atout de séduction, elle travaille ses formes pour leur donner un aspect "inhumain" et se débarrasser de tout ce qui pourrait faire songer à la mort : "tellement femme et plus que femme". L'immortalité doit passer par l'abstraction du corps. Finalement : Ramuz conclut par une résolution pleine d'espoir. Les individus qui auparavant étaient disparates, s'unissent par la pensée, seule voie grâce à laquelle la foule ne devient plus qu'une. La mort, symbole de la solitude, est à présent niée. Et pour cela, il aura fallu qu'il y ait un point commun pour focaliser l'intérêt des individus. "La seule chose qui compte est qu'il y ait un point commun...et il n'y a plus que ce point commun, qui est au-delà de la vie". Olivier Meyer